

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0031709

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1086

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KERROURI AHMED

199167

Date de naissance : 01-01-1948

Adresse : MARRAKECH

Tél. : 0615918547

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : 00000000000000000000

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

dialète type 2

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie : *dialète*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie M22- 0031709

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 1086

Nom de l'adhérent(e) : KERROURI

Total des frais engagés : 1375,70 Dhs

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/03/2024	CS	250	250	Docteur Moulay Jaafar EL ANIRANI TAOUIFI ENDOCRINOLOGUE / DIABETOLOGUE 447 D Massira 1 - Marrakech Tél : 0625 02 76 77

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Al Hayan Marrakech Tél. 0524 34 55 81	04-03-24	990,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Q.	04/03/2024	PHARMACIE LABORATOIRE LE PONT SARL AU May Al Massira 1 lot D66 a Côté de AWB - Marrakech Tél. 05 24 34 37 11	135,00
		INP : 073002230	
		ICE : 00298015300005	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of the dental arch showing numbered teeth				

Dr. My Jaâfar ELAMRANI TAOUIQ

Specialiste

Diabète - Goitre - Cholestérol

Échographie

Lauréat de la faculté de médecine de Paris

Ancien médecin à l'hôpital militaire Avicenne

et l'hôpital Ibn Zohr (MAMOUNIA) à Marrakech

الدكتور مولاي جعفر العمري توفيق

أخصائي أمراض السكري - الكواتر - الكوليستنول

الفحص بالصدى الصوتي

خريج كلية الطب بباريس

طبيب سابق بالمستشفى العسكري ابن سينا

ومستشفى ابن زهر (المامونية) بمراكش

Marrakech le : 01/03/2024

Mr KERROU Ahmed

32.20
18.30
Acal 1000 Docteur Moulay
EL AMRANI TAOUFIQ
ENDOCRINOLOGUE
447 D MASSIRA 1^{er} étage
Tel : 0625027677

1/2 x 317
Docteur Moulay S.
EL AMRANI TAOUFIQ
ENDOCRINOLOGUE
447 D MASSIRA 1^{er} étage
Tel : 0625027677

51.18
Amarel 1mg :

419.00
490.00
Forxiga 10 :

LOT : 22E001 PER : 10/2025
AMAREL 1MG CP B30
P.P.V : 51DH10
6 118000 060024

LOT : 22E001 PER : 10/2025
AMAREL 1MG CP B30
P.P.V : 51DH10
6 118000 060024

6 118001 185023
Sidi Bennouss, Casablanca
Forxiga 10 mg, 58 Bell 28
BD Alhima N° 6, Q1
P.P.V : 419.00 DH

6 118001 185023
Sidi Bennouss, Casablanca
Forxiga 10 mg, 58 Bell 28
BD Alhima N° 6, Q1
P.P.V : 419.00 DH

رقم 447 الطابق الثاني - مراكش
447 Massira 1^{er} étage D 2^{ème} étage - Marrakech
هاتف : 06 25 02 76 77

Dr. ELAMRANI TAOUIQ My Jaâfar

الدكتور العمراني توفيق مولاي جعفر

Diabétologue - Endocrinologue

Diabète - Goitre

Cholestérol - Obésité

Échographie

Lauréat de la faculté de médecine de Paris

أخصائي أمراض السكري والغدد الهرمونية

أمراض السكري وأمراض الغدة الدرقية (كواتر)

ـ الكوليستيرون - السمنة

ـ الفحص بالصدى الصوتي

خريج كلية الطب بباريس

Dr. ELAMRANI TAOUIQ My Jaâfar
Marrakech le : 04/03/2024

X - Glycémie à jeun

- Glycémie post prandiale

- Hémoglobine glyquée (Hba1c)

- Urée

- Créatinine Sanguine

- Acide urique

- Cholesterol Total

- HDL

- LDL

- Triglycerides

- Calcémie

- Phosphorémie

- NFS - Plaquettes

- CRP

- VS

- Transaminases

- Phosphatasées alcalines

- Gamma GT

- Bilirubine directe

- Bilirubine indirecte

- Bilirubine totale

- Amylasémie

- Lipasémie

- CPK

- Fer sérique

- Magnésémie

- Magnésium érythrocytaire

- Férittine

- TSHs

- T4 libre

- T3 libre

- Thyroglobuline

- Ac anti-thyroglobuline

- Ac anti-thyropéroxidase

- Ac anti-récepteurs de TSH

- Cortisol de 8h

- Cortisol libre urinaire (FLU)

- Testostérone

- 17 Beta estradiol

- Prolactine

- IGF1

- Test de grossesse

- Troponine

- Vitamine D

- Vitamine B12

- PSA

- ECBU ± ATB

- Microalbuminurie sur échantillon matinal en mg/g créatinine

- Calciurie des 24h

- Parasitologie des selles

- Coprologie

- Autres :

المسيرة 1 حرف د رقم 447 الطابق الثاني - مراكش

447 Massira I lettre D 2^{ème} étage - Marrakech

الهاتف : 06 25 02 76 77

مختبر القنطرة للتحاليل الطبية ش.م.م LABORATOIRE LE PONT D'ANALYSES DE BIOLOGIES MÉDICALS SARL AU



LE PONT

DR. Fatim Zohra EL OUDGHIRI

Biologiste

Ex. Attachée de C.T.S de Montpellier
Ancien Attachée des Hôpitaux de Nîmes et Béziers

C.E.S : Immunologie - Hématologie - Parasitologie
Mycologie - Bactériologie - Virologie - Biochimie
Hay El Massira I, Lot D 66 - Q.I (à côté du AWB) - Marrakech
Tél : 05 24 34 37 11 - Fax : 05 24 49 48 43
CNSS : 2129577 - IF : 51777393 - Patente : 92103100
R.C : 123149 - ICE : 002980153000085

Prélèvement du : 04/03/2024 à 08:42

Résultats édités le: 04/03/2024

MR KERROUM AHMED

Dossier N° 24C133

Page: 1/1

BIOCHIMIE SANG

Valeurs de référence

GLYCEMIE A JEUN.....	2,54	g/l	(*)	0,70 à 1,15 g/l
	14,12	mmol/l		3,89 à 6,39 mmol/l
HEMOGLOBINE GLYQUEE HbA1c.....	9,70	%	(*)	4,00 à 6,50 %

Total de pages: 1

صيغة مختبر القنطرة
PHARMACIE LABORATOIRE LE PONT SARL AU
Dr FZ EL OUDGHIRI
Hay Al Massara 1 Lot D66
à Coté de AWB - Marrakech
Tél : 05 24 34 37 11

LABORATOIRE LE PONT D'ANALYSES MEDICALES

Docteur EL OUDGHIRI FATIMA ZOHRA

MARRAKECH le: 04/03/2024

FACTURE N° 63022/24

Médecin

Nom du patient **MR KERROUM AHMED**

Examens **- GLY- HBA1C**

Cotation **B 115 + PC10**

Montant **135,00 DH**

Arrêtée la présente facture à la somme de: **CENT TRENTÉ CINQ DIRHAMS**

ص.م.د. مختبر القنطرة
PHARMACIE LABORATOIRE LE PONT SARL AU
Hay Al Massira 1 Lot D66
à côté de AWB - Marrakech

INP : 073002230
ICE : 002980153000088